

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 15 DECEMBRE 2009

N° 16

Date de la convocation :

07/12/09

Nombre de Conseillers :

15

Présents :

13

Votants :

14

Le **quinze décembre deux mil neuf** à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LANGLOIS, Maire,

Etaient présents :

Mesdames : PIOT, ANGOULVENT, BENOIT, CABANILLAS, JAMET, QUINET

Messieurs : MURET, COCHIN, GALERNE, MAZUBERT, SECQ, MASSY.

Absents excusés : Monsieur LECOQ, pouvoir donné à F. MASSY,
et Monsieur CHABRILLAT,

Mme PIOT a été élue secrétaire de séance.

Compte-rendu du Conseil Municipal du 29 septembre 2009.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Approuve à l'unanimité le compte rendu du 29 septembre 2009.

Arrivée de M MAZUBERT à 20h35.

1) Demande d'admission en non-valeur

Le Trésorier d'Epône propose au vote de l'assemblée délibérante l'admission en non-valeur pour 4 dossiers pour lesquels il ne reste que des créances minimales inférieures au seuil des poursuites. Le montant global représente la somme de 18.45 euros. Si les Membres du Conseil sont favorables à cette demande, un mandat sera émis au compte 654 (pertes sur créances irrécouvrables).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Autorise l'admission en non-valeur, à l'unanimité, 4 dossiers pour un montant global de 18.45 euros.

2) Réforme des collectivités territoriales

Monsieur le Maire informe que l'Association des Maires de France demande à ce que chaque conseil municipal délibère contre la réforme des collectivités territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 2 voix pour et 12 abstentions,

Refuse de délibérer sur la réforme des collectivités territoriales

3) Suppression de la taxe professionnelle et les projets de loi de réforme des collectivités territoriales

Monsieur le Maire informe que les Sénateurs socialistes demandent à ce que chaque conseil municipal délibère contre les projets de loi de réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 2 voix pour et 12 abstentions,

Refuse de délibérer sur la taxe professionnelle et les projets de la loi de réforme des collectivités territoriales

4) Questions diverses

Intercommunalité : Le Conseil Municipal recevra une délégation de la Commune de Maule le mercredi 16 décembre afin de connaître leurs orientations.

SFR : Monsieur le Maire a signé la convention pour l'installation (prévu au 1^{er} trimestre 2010) d'un relais de radiotéléphonie SFR. Cette convention est conclue pour 12 années. Le loyer annuel est de 7 149.33 euros hors taxe.

Bouygues : Suite au courrier émis par Monsieur le Maire sur la revalorisation du loyer et après étude du dossier, le responsable des relations territoriales de chez Bouygues a répondu négativement.

Cross du Collège de la Mauldre 2009 : 27 élèves habitants à Jumeauville ont participé, 4 sont montés sur le podium.

SYRAE : Monsieur le Maire a participé à une réunion le 10 décembre. Il lui a été remis un rapport annuel sur le service d'eau potable qui peut être consulté en Mairie par tous les Jumeauvillois.

SIVOM D'ARNOUVILLE LES MANTES : Lors de la réunion du 8 décembre dernier, Monsieur le Maire a demandé au Président où se rejettent les eaux d'assainissement de la station d'épuration de la Commune de Thoiry et de la future zone d'activité d'Andelu. Courant janvier ou février 2010 une réunion aura lieu pour la station d'épuration. Monsieur le Maire a relancé pour l'obtention des containers car à ce jour il en manque encore.

Etat des points d'eau sur la commune effectué par le SDIS : Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu de vérification pour l'année 2009.

Visite du 101 Grande Rue et intérieur du clocher : Le 16 janvier 2010 à 10h00, les Membres du Conseil iront voir les travaux réalisés.

Colis des anciens : La distribution se fera le samedi 19 décembre. Monsieur le Maire donne rendez-vous aux conseillers qui renforceront l'équipe du CCAS à 14 heures.

Vœux du Maire et du Conseil Municipal : Les vœux auront lieu le 16 janvier à 16h30.

La **Bibliothèque** déménage au rez-de-chaussée de la Mairie, elle rouvrira le 13 janvier et permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Eclairage Public : L'électricien doit intervenir cette semaine.

Stagiaire : Une étudiante est venue pendant 3 semaines faire un stage à la Mairie. Monsieur le Maire ayant été très satisfait, a accepté qu'elle revienne en juin 2010 refaire un stage.

Téléthon : La Présidente de fêtes et animations a remis 3 260 euros au téléthon. Monsieur le Maire remercie la vie associative pour leur investissement.

La Marche Paris-Mantes aura lieu le 30 janvier 2010. Un départ est prévu au départ de Jumeauville.

La Mairie sera fermée du 28 décembre au 3 janvier 2010. Une permanence exceptionnelle (inscriptions sur la liste électorale) sera tenue le 31 décembre de 9h30 à 11h30. En cas d'urgence, les Jumeauvillois pourront appeler Monsieur le Maire ou la Secrétaire.

Monsieur le Maire remercie la Secrétaire de s'être portée volontaire au centre de vaccination d'Aubergenville. Elle s'y est rendue un mercredi après-midi et peut être appelée à n'importe quel moment.

Monsieur MURET a constaté que lors d'une collecte d'ordures ménagères, il a été ramassé aussi bien de la ferraille que des ordures ménagères et que des déchets verts. Monsieur le Maire en parlera au Président du Sivom.

Madame BENOIT signale une déformation importante sur la chaussée dans la rue d'Hargeville.

Monsieur le Maire a reçu Monsieur le Conseiller Général accompagné de ses collaboratrices pour savoir les attentes de Jumeauville. Monsieur le Maire a précisé qu'il souhaiterait une aide pour la lutte contre les inondations et le futur contrat rural.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 35.

Le Maire,